



DISPOSITIF PADA

**Parcours d'Accompagnement à la Découverte de l'Animation
Pour devenir animateur-animatrice de loisirs**

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif **PADA**, c'est le :

Parcours d'Accompagnement à la Découverte de l'Animation. Il est destiné aux jeunes pleumurois et pleumuroises âgé-es de 16 ans.

Il permet de découvrir l'animation au centre de loisirs et de se faire financer, sous conditions, la formation **BAFA** : **Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation.**

Objectifs du dispositif :

Valoriser la participation et l'engagement bénévole des jeunes au sein de leur club ou association locale.

Intégrer chaque année, deux jeunes de Pleumeur-Bodou, âgés de 16 ans, dans la découverte de l'animation volontaire au centre de loisirs auprès des enfants de 3 à 12 ans.

Financer en partie les deux sessions de formations théoriques (bafa1 et bafa3) et accueillir ces jeunes au centre de loisirs pour effectuer leur stage pratique bafa2.

Recruter prioritairement ces jeunes au sein du centre de loisirs pendant leur formation BAFA après l'obtention de leur diplôme.

Les conditions d'accès à ce dispositif :

Conditions obligatoires :

Habiter à Pleumeur-Bodou en résidence principale (du responsable légal)

Entre 15 et 16 ans : faire une demande pour intégrer le dispositif PADA

Avoir au moins 16 ans au début de ce dispositif
Conditions de ressources parentales.

Conditions optionnelles :

Être impliqué dans un club ou une association en tant que bénévole ou encadrant.

Orientation souhaitée dans une carrière en lien avec l'enfance, la jeunesse ou tout autre public.

La formation BAFA peut donc aider le jeune dans ses futures études.

L'engagement et l'implication du jeune :

Faire 25 demi-journées minimum d'encadrement, réparties pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été ou d'automne, avant le premier stage théorique BAFA.

S'engager dans la formation BAFA dès l'âge de 17 ans et réaliser les 3 stages de la formation BAFA :

Le BAFA 1 = premier stage de formation théorique générale d'une durée de 8 jours

Le BAFA 2 = deuxième stage pratique au centre de loisirs pendant 15 jours minimum

Le BAFA 3 = troisième stage de formation théorique d'approfondissement ou qualification d'une durée de 6 à 8 jours

Travailler au centre de loisirs de Pleumeur-Bodou pendant au moins 6 semaines après l'obtention du BAFA.

L'engagement et l'implication de l'équipe éducative :

Rencontrer les parents et le jeune en entretien avant le démarrage de son parcours

Accompagner et former le jeune dans son parcours de découverte à l'animation

Accompagner le jeune et ses parents dans les démarches administratives pour l'inscription au BAFA.

Prise en charge financière :

La commune finance les deux sessions théoriques de la formation BAFA pour un coût maximum de 900 euros par jeune. La famille devra donc payer 50 euros par stage, soit 100 euros pour les deux sessions théoriques et percevra une subvention de la Caf en fin de formation, d'environ 91 euros.

10 étapes pour ton PADA

1	Tu rencontres le responsable du service enfance-jeunesse-sports (SEJS) pour expliquer ta motivation à intégrer le dispositif
2	Notre commission étudie ta demande et décide de la suite à donner : favorable ou non-favorable
3	Si ta demande est acceptée, le responsable du SEJS te rencontre à nouveau avec tes parents pour déterminer le calendrier de ton PADA
4	Signature de la convention entre toi, tes parents et la mairie. On te remet le livret PADA pour le suivi et l'évaluation de ton parcours de formation
5	Tu réalises tes 25 demies-journées en tant qu'aide animateur/animatrice au centre de loisirs avant ton inscription en formation BAFA
6	On fait le bilan de parcours avec toi, tes parents, la directrice du centre de loisirs et le responsable du SEJS Félicitations, tu vas pouvoir passer le BAFA !
7	Tu t'inscris à la formation BAFA 1 et tu réalises ton premier stage théorique pendant 8 jours
8	Tu réalises ton deuxième stage pratique BAFA 2 au centre de loisirs pendant 15 jours minimum
9	Tu t'inscris à la formation BAFA 3 et tu réalises ton troisième stage théorique pendant 6 à 8 jours
10	Tu obtiens ton diplôme BAFA et tu travailles au centre de loisirs pendant au moins 6 semaines après l'obtention de ton BAFA. Tu auras ton premier salaire et ta première fiche de paie.

Les personnes ressources pendant ton PADA

Gwen STAEDTSBADER Responsable du service Enfance Jeunesse Sports	<p>Il coordonne le dispositif et sera la première personne que tu rencontreras pour faire ta demande d'intégration dans le dispositif. Il t'expliquera l'organisation du PADA et tu devras expliquer ta motivation lors de la rencontre afin qu'il puisse valider ta demande avec la commission d'intégration. Il participera à la rencontre avec tes parents et au bilan de ton PADA Il t'aidera pour l'inscription à la formation BAFA</p> <p>Contact : Bureau en mairie Tél : 02 96 23 91 17 – 06 13 66 41 83 Mail : sejs@pleumeur-bodou.fr</p>
Catherine HUET Directrice du centre de loisirs	<p>Elle dirige le centre de loisirs dans lequel tu feras ton stage pratique BAFA 2 pendant 15 jours minimum. Elle participe à la commission de décision pour ton intégration Elle sera ta tutrice de stage pendant toute la durée de ton PADA Elle participera à la rencontre avec tes parents et au bilan de PADA et à l'évaluation de ton parcours.</p> <p>Contact : Bureau au centre de loisirs Tél : 02 96 23 92 75 – 06 26 53 75 41 Mail : catherine.huet@pleumeur-bodou.fr</p>
Béatrice MARTIN Directrice adjointe du centre de loisirs	<p>Elle co-dirige le centre de loisirs dans lequel tu feras ton stage pratique BAFA 2 pendant 15 jours minimum. Elle participe à la commission de décision pour ton intégration Elle pourra être ta tutrice de stage pendant toute la durée de ton PADA Elle participera au bilan de PADA et à l'évaluation de ton parcours.</p> <p>Contact : Bureau au centre de loisirs Tél : 02 96 23 92 75</p>